

# INFO-NÉGO

## DERNIÈRE HEURE!



Info-Négo | Revenu Québec

### Volume 4 no 3 – 3 décembre 2020

Votre comité de négociation procède actuellement à l'analyse des résultats du sondage mené auprès des membres. Cette analyse permettra ensuite de rédiger un cahier de revendications qui reflète concrètement les aspirations du personnel professionnel de Revenu Québec (RQ). De grandes tendances ont déjà été observées. Celles-ci ont été brièvement présentées à la délégation de Revenu Québec en assemblée virtuelle le 27 novembre dernier.

Lors de la présentation, le comité a souligné que les membres ont clairement indiqué certaines priorités, notamment illustrées par les résultats suivants :

- Les membres sont généralement préoccupés par l'aspect pécuniaire de la prochaine convention (rémunération, assurances, vacances, etc.) et par la conciliation travail-vie personnelle (environ 90% des membres classent l'aspect pécuniaire au premier ou au deuxième rang et 74 % pour la conciliation travail-vie personnelle).
- Le salaire, les assurances collectives et les vacances sont les enjeux pécuniaires les plus importants. L'enjeu du télétravail est de loin l'enjeu de travail-vie personnelle le plus important (presque 92 % des membres identifient le télétravail comme un sujet qui devrait être abordé durant la négociation).

Votre comité de négociation compte vous présenter un cahier de revendications en février 2021 qui mettra de l'avant, entre autres, ces priorités. L'objectif principal du cahier sera de **réduire significativement l'écart de rémunération globale entre le personnel professionnel de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et RQ**. Rappelez-vous qu'environ **neuf membres sur dix** jugent cet objectif important ou très important.

#### Une question d'équité

La rémunération globale est un concept qui englobe toutes les conditions de travail d'un groupe d'employés. Selon nos calculs, l'écart de rémunération globale entre le personnel professionnel de l'ARC, majoritairement masculin, et le personnel professionnel de RQ, majoritairement féminin, se situe entre 15 % et 20 %.

Le personnel professionnel de RQ est largement responsable de l'administration de plusieurs éléments fiscaux et de taxation qui sont administrés dans les autres provinces par l'ARC. Le gouvernement du Québec a fait le choix, au nom de l'autonomie fiscale,

d'établir sa propre autorité fiscale avec un corps professionnel qui a les mêmes responsabilités que le corps professionnel de l'autorité fiscale fédérale.

Réduire significativement l'écart entre ces deux groupes est une question d'équité. C'est pour cette raison que le cahier de revendications visera une rémunération globale équitable pour le personnel professionnel de RQ.

Rappelons qu'il faut être abonné aux publications numériques du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) pour recevoir nos sondages et pour participer pleinement à l'assemblée générale des membres qui aura lieu en 2021; cette assemblée permettra de voter sur le cahier de revendications. Si vous avez des collègues qui ne reçoivent pas ce courriel, encouragez-les à s'abonner aux publications numériques du SPGQ.

Pour plus d'informations sur les différentes étapes du processus, et pour vous impliquer davantage, vous êtes encouragés à communiquer avec vos déléguées et délégués.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec votre comité de négociation à [negoarq@spgq.qc.ca](mailto:negoarq@spgq.qc.ca).

### **Votre comité de négociation**

Valérie Côté  
Vincent Roy-Léonard  
David Bernans  
Martin Pinault